

Economie et Business

Business and Finance



Sur le plan **économique et financier**, le CA I2S est légèrement en dessous du prévisionnel, le REX lui, se maintient au-dessus de l'attendu à fin Mars.

Sur le plan **Business**, quelques belles affaires signées, mais toujours pas de visibilité sur les affaires en avant-vente, la direction ne nous l'a pas fourni encore ce mois-ci.

La **participation au bénéfice 2023** ne vous a pas échappée. Elle s'élève à **623,44 €** bruts pour une année complète.

Organisation, objectifs et outillage RH

Quelques dates

- ⏪ **Notes d'organisation** : Cyber a publié sa note il y a maintenant quelques semaines, ICS devait publier la sienne avant le 30 avril, ce sera dans les premiers jours de mai.
- ⏪ **Lettres d'objectifs et part variable** : pour ceux qui sont concernés, vous attendrez fin mai.

Concernant la part variable, **nous sommes en alerte** sur un sujet d'équité concernant le % de salaire qui lui est attribué. Il semble qu'il y ait une inégalité de traitement entre salariés à poste égal.

Parions que notre **Direction aura corrigé** pour 2024 !

Gestion des astreintes dans un outil digne de ce nom, enfin !



Lundi 13 mai, l'outil de gestion des astreintes **tant attendu**, sera en **exploitation**. Finies les déclarations des astreintes dans l'antédiluvienne feuille Excel qui date de Steria !

Adapté de celui de SSG pour intégrer les conditions de l'accord I2s sur les astreintes, l'outil vérifie/calcule automatiquement les primes qui sont transmises pour qu'elles soient prise en compte dans la **paie du mois**.

Le process : le manager (MOP) planifie les périodes d'astreintes des salariés sur un contrat ; ceux-ci saisissent les périodes réellement effectuées (déclenchées ou non), le manager valide et les informations sont transmises à la paie.

Seule inquiétude de **vos élus** : si les fonctionnalités de l'outil ont été testées en long et en large (VABF), apparemment, il n'y aurait **pas eu de phase pilote** (VSR). **Surprenant !**

CSE - Activités Sociales et Culturelles en région

Vos élus vous ont informé précédemment que l'un des axes de la politique 2024 des ASC est le développement des **activités en région avec des budgets pour chaque site**.



C'est déjà une réalité : des séances de massage subventionnées à Roanne, une subvention pour la location d'une Boothbox pour une soirée organisée à Strasbourg,

Des dossiers sont en cours d'étude pour une participation du CSE comme pour la traditionnelle course de kart à Sophia, des ateliers vélo à Colomiers sans oublier, ou autres activités pour la région parisienne.

En attendant la communication officielle du CSE sur ce point, **Proposez des activités pour votre site** à cet.sopra.steria.i2s@soprasteria.com pour un accompagnement dans votre démarche.

En savoir plus : [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

Participez au forum **Traid-Union**



Vous représenter autrement